Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 1 Sfar 1442
18 Septembre 2020

N° 67

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2070**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2072**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2077**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2079**
Avis aux créanciers..... **2085**
Convocations
Sociétés anonymes **2085**
Autres sociétés **2090**
Divers
Avis au public..... **2090**
Rectificatifs **2091**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice pour Augmentation du capital

SOTULIN SA

SA au capital de 780.000 de dinars

Siège social : Résidence Essafssaf El Abyadh Borj Cedria 2084

RC : B 2447412008

MF : 1058353TAM/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Hammem Echatt le 10-9-2020 sous le n°20501078, quittance n°M022227 et dont un projet a été déposé au Registre National des Entreprises bureau Ben Arous sous le numéro AC021352020 en date du 14-9-2020.

Les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de sept cent quatre vingt mille (780.000) dinars à neuf cent trente mille (930.000) dinars et ce ; par l'émission de milles cinq cent actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dinars chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Monsieur Abidi Ayoub Saber.

Condition de l'augmentation :

- Cette augmentation s'effectuera par moyen d'un nouvel apport en numéraire de cent cinquante mille dinars (150.000 DT) avec la libération totale du montant de cent cinquante mille (150.000) dinars à la souscription.

- Les délais réservés pour l'exercice du droit de souscription sont fixés à 15 jours à compter de la date de parution de la présente notice, avec clôture de la souscription en cas de souscription de la totalité des actions.

- Banques dépositaires des fonds :

STB Agence Le Kef Compte n° : 10205010 065 269 788 18.

2020R02059SANB2

Résolutions

UNION DE FACTORING UNIFACTOR

SA au capital 15.000.000 Dinars

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RC : B134582000

MF : 510246K

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la Société UNIFACTOR en date du 9-7-2020, enregistré à la recette des finances Charguia le 24-7-2020 sous le n°207081058 Reçu n°83794 et déposé au Registre National des Entreprises en date du 6-8-2020, il a été décidé à l'unanimité la mise en conformité des statuts avec la loi 2019-47 du 29-5-2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement et ce par la modification des articles 8, 25 et 29 des statuts.

2020R02060SANB2

Résolutions

UNION DE FACTORING UNIFACTOR

SA au capital 15.000.000 Dinars

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RC : B134582000

MF : 510246K

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société UNIFACTOR en date du 9-7-2020, enregistré à la recette des finances Charguia le 24-7-2020 sous le n°20705107 Reçu n°83792, et déposé au Registre National des Entreprises le 28-7--2020, il a été décidé à l'unanimité :

- L'approbation des mesures et le dispositif de convocation et de tenue de la présente assemblée

- L'approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes et des états financiers arrêtés au 31/12/2019 et donne quitus entier aux administrateurs pour leurs gestion de l'exercice 2019.

- Fixation au titre de l'exercice des jetons de présence et la rémunération des membres du Comité des risques, du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit interne.

- L'autorisation de l'émission d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 Millions de Dinars dans un délai de cinq années, et donne tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration

- Approbation du projet de répartition des bénéfices telle qu'elle proposé par le Conseil d'Administration.

2020R02061SANB2

Nomination

UNION DE FACTORING

UNIFACTOR

SA au capital 15.000.000 Dinars

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RC : B134582000

MF : 510246K

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 9 juillet 2020, et enregistré à la recette des finances la Charguia en date du 28 août 2020 sous le n°20805887 Quittance n°91673, et déposé à la RNE le 2 septembre 2020 il a été décidé :

1- L'acceptation de la démission de Monsieur Abdelwahed Gouider en tant qu'Administrateur et Président du Conseil

2- La cooptation de Monsieur Ahmed Rjiba en tant qu'Administrateur et son élection en tant que Président du Conseil d'Administration et ce à compter du 9 juillet 2020 jusqu'à la date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

2020R02062SANB2

«SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SA»

SCG

Société anonyme

Capital social : 23.559.552 Dinars

Siège social : 75 Avenue Khereddine Pacha- Appartement B15 - 5ème étage 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 0008232A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/3/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 25/4/2019 sous le Qn°3271 En°19802555

-Les actionnaires ont décidé de nommer M.Sergio Antonio Alves Martins, la société COTIF SICAR, M.Otmar Hubscher, M.Gonçalo Salazar Leite, M.Carlos Medeiros Abreu, M.Joao Pereira de Vasconcelos en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans.

Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat du Cabinet BUSINESS ADVICE ASSURANCE représenté par Mme Cyrine Ben Romdhane en qualité de deuxième commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 3/5/2019.

2020401835SANB2

TIMAB TUNISIE

Société anonyme - Non Résidente

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Gannouche - BP73 - 6000 Gabès

Identifiant unique : 0761861 Y

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 4/11/2019 enregistré à la recette des finances Gannouche - Gabès le 8/01/2020 sous Q. n°M000583 En°20700020 et une Attestation d'Enregistrement en date du 27/01/2020 sous En°2020-050

La société RDI S.A.S a cédé une action au profit de la société CECOPAR S.A.S.

Un exemplaire de l'Attestation et du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 22/7/2020.

2020401836SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

CABLEX TUNISIE

SARL au capital de 10 000 Dinars

Siège social : Route El Fahs, Zone Industrielle Djebel El Ouest - Zaghouan

Matricule fiscal : 981666 W/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2019 enregistré à la recette des finances Zaghouan le 25 octobre 2019 n° d'enregistrement 19503727 n° de quittance M074034 deux copies ont été déposées au registre national des Entreprises, l'assemblée a décidé :

- Dissolution anticipée de la société

- L'assemblée a décidé de nommer Mr Claudio Brunetii liquidateur de la société.

2020R02077SRLB2

Diverses résolutions

Sté «Charcuterie Equipements Services» - Sarl

Siège : Route touristique Chott Mériam

MF : 0737697/P

Suivant PV de l'A.G.Ordinaire en date du 16/10/2017, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 19/10/2017 sous le n°17801627 quittance n°M028787, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 8/01/2018 sous le n°2018889 n°D9322902. Il a été décidé : L'approbation des états financiers de l'exercice 2016, donner quitus au gérant.

2020S00949SRLB2

SOCIETE TUNISIENNE D'EXPORTATION DE PHOSPHATES (STEP) SARL

Société à responsabilité limitée - Non Résidente

Capital social : 150.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

MF : 1184719/K/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 1/7/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis le 4/12/2019 sous QN°M99047 En°19807498

Les associés ont décidé de nommer Mr. Rafik Jemli en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée avec détermination de ses pouvoirs.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1184719/K en date du 9/12/2019.

2020401841SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société : STE GOLDEN ESTATES

MF : 1147711/SAM/000

RC : B0179722010

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 26/12/2019, enregistré à la recette des finances Lac Tunis le 26/12/2019 sous le numéro 19709788, quittance numéro M123293, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des Entreprises le 6/01/2020 sous le numéro 2020812, il a été décidé :

1- Le renouvellement du mandat du gérant de la société Monsieur Hamed Ben Haj M'barek pour une durée de 03 ans (2020, 2021, 2022).

2020401847SRLB2

AUTRES SOCIETES

Démission d'un Directeur Général

Et nomination d'un Directeur Général Adjoint

Arab Banking Corporation - Tunis

ABC Building Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifient Unique : 048074 B

Aux termes de la décision datée du 01/9/2020, du Directeur Exécutif de l'Arab Banking Corporation - (B.S.C), enregistrée à la recette des finances de Montplaisir en date du 11/9/2020 sous le n°20803764, quittance n°M065356 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/9/2020, il a été décidé de prendre acte de la démission de Mme Chedia Soussi ép

Bichou en qualité de Directeur Général de ARAB BANKING CORPORATION TUNIS. Par décision du 01/9/2020, du Directeur Exécutif de l'Arab Banking Corporation - (B.S.C), enregistrée le 11/9/2020 sous le n°20803765 quittance n°M065357 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/9/2020, il a été décidé de nommer Mme Amira Sethom en qualité de Directeur Général Adjoint de ARAB BANKING CORPORATION TUNIS, et ce, à partir du 01/9/2020.

2020401860SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/9/2020 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 10/9/2020 quittance n°M043590 Mme Toumi Chedia CIN n°01639574 a cédé à Toumi Jamila CIN n°06303126 tout le fonds de commerce d'activité vente produits alimentaires situé à la route de la plage Menzel Temime.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 14/9/2020.

2020T00846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 24/8/2020 enregistré à la recette des finances Bou-salem numéro de quittance M027753 numéro d'enregistrement 20200928 Madame Emna Askri a vendu à Monsieur Kamel Somrani un fonds de commerce de vente et service de produits décoratifs exploité, à la Rue Elhadaek Bou-salem.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds cédé.

L'annonce de la vente du fonds cèdé est publiée au journal Echchourouk du 12/9/2020.

2020T00847FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance au Bardo en date du 31/8/2020 quittance 55026 enregistrement n°20202300, Mr Youssri Turki a vendu à Mr Akil Alouini le fonds de commerce sis au 55 quater avenue Habib Bougatfa Bardo avec tous les éléments morals et matériels.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteur sis au 38 rue Cheikh Mohamed Mhiri Enasser 2 Ariana dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 12/9/2020.

2020T00849FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire en date du 28/8/2020 rédigé par le notaire Mehdi Zaied enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri Nabeul en date du 31/8/2020 sous le n° M057980 Mme Fatma Baya Hellal CIN n°01774843 du 16/3/1998 donne à son fils Mohamed Ben Mohamed El Abed CIN n°01681257 du 18/6/2016 qui accepte la totalité du fonds de commerce d'une buvette située à la Rue de Jerba Nabeul avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 11/9/2020.

2020T00854FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Farhati Boubaker

Avocat à la cour de cassation

14 Avenue de Londres Tunis

71342237/71351859

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 8/9/2020 reçu n°M032393 enregistrement n°D20201214 les héritiers du feu Mohamed Abdellaoui représentés par Fethi Abdellaoui ont vendu à Mr. Anis Amdouni la totalité du fonds de commerce (boulangerie) sis à la rue Om Kalthoum Douar Hicher avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Farhati, Boubaker avocat 14 Avenue de Londres Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 11/9/2020.

2020T00855FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/6/2020, enregistré à la recette des finances Ras Jebel, le 09/7/2020 sous le n°20201330 quittance n°M035538. La Sté BK CERAM représentée par son gérant Mr Abdelkader Ben Kalifa, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1326244J a vendu à la Sté DISTRIBUTION METALLIQUE AUTOMATISMES représentée par son gérant Mr Mohamed El Bechir Berraies, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1641965W, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de détail des matériaux de construction sanitaire et aluminium sis à la route de Metline Km1 - 7070 Ras Jebel.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à son siège social et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020R02058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/01/2020, enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 27/02/2020 sous le n°20200643, quittance n°M015182, Monsieur Karim Ltaief, demeurant à l'avenue Bourguiba 7014 Aousja Ghar El Melh Bizerte, matricule fiscal n°15367559B, CIN n°08116016 a vendu à Mr Heni Akkeri, demeurant à Henchir Essaidi 7014 Aousja, CIN n° 08989686, la totalité du fonds de commerce destiné en une buvette sis à la route de Tunis Aousja 7014 Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020R02063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de livres écrits en date du 7/9/2020 et enregistrés à la recette des finances de Yasminette le 8/9/2020 reçu n°M032835 bon d'inscription n°20201602 Mr Abed El Hakim Swayah titulaire du Passeport libyen N3JR8R3G Adresse Résidence ELkhalifa App. A1/2 Nouvelle Médina3 a vendu à Mr. Ridha Rebeyhi titulaire de CIN 04473898 Adresse 99 Takasim Hannibal Yasminette Nouvelle Médina tout le fonds de commerce pour usage «Café» situé au Complexe Immobilier et Commercial «Al Ahmadi» Nouvelle Médina.

Les objections sont acceptées Chez Mr Abed El Hakim Swayah au Café situé au Complexe Immobilier et Commercial «Al Ahmadi» Nouvelle Médina et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk le 11/9/2020.

2020R02067FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 31/01/2020 sous quittance n°M014743 sous le n° d'enregistrement 20200560 M. Kais Hamzaoui a cédé à la société Lidia Dourayd et restauration le fonds de commerce exploité restaurant touristique sis avenue des Nations Unies Hammamet.

Toutes oppositions seront reçues à la première partie Kais Hamzaoui à l'adresse de fonds de commerce

Cette annonce est publiée au journal Essabah le 10/02/2020 et au journal la Presse le 12/02/2020.

2020R02075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 02/9/2020, enregistré à la recette des finances de Kairouan le 8/9/2020, sous n°20202734, quittance M056109, Mme Fouzia Ben Lakhal, titulaire de la CIN n°01986350 et demeurant à la Rue Ibn Jazzar Kairouan a vendu et cédé à Mr Saber Jaouadi, titulaire de la CIN n°07555375 et demeurant Rue Sidi Ghardaoui Kairouan, la totalité du fonds de commerce destiné vente des vêtements et tissus (Friperie) sis au local Municipal Souk Essabah à Kairouan (Errahba).

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 11/9/2020.

2020S00943FCCC2

Vente des parts d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente des parts d'un fonds de commerce en date du 10/9/2020, enregistré à la recette des finances de Kalaa Kébira le 11/9/2020, sous n°20201463, quittance M036779. Helmi Dardour a vendu et cédé à Mme Nesrine Dardour ép, Sofiène Ammar le un demi d'un fonds de commerce destiné Café dénommé «Classico» (I. Unique : 1302556V) sis à l'Avenue Farhat Hached Kalaa Kébira Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 8 septembre 2020 (quittance n°028742 enregistrement n°20201631), Majdi Ben Rayena (Identifiant Unique n°1130169/G), a vendu à la SOCIETE RESTAURANT SAKLY (Identifiant Unique n°1679808/J) la totalité de son fonds de commerce appelé "FACTORY'S CAFE RESTAURANT", avec tous ses éléments matériels et moraux, exploité dans l'activité de Salon de thé; sis à r.c Immeuble Khadija Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Hayet Boughattas sise Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse (Tel 98 262 179) et ce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

2020S00948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 15/7/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 28/7/2020, sous n°20202783, quittance M001964, Mr Khélifa Ghrab, titulaire de la CIN n°06521844 et demeurant à Av. Taoufik - Cité Riedh Sousse a vendu et cédé à Mme Aïcha Ibn Brahim, titulaire de la CIN n°08432818, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné commerces des fruits Secs (I.U : 09987710) sis 761 Av. Taoufik - Cité Riadh Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé en date du 7/9/2020, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 7/9/2020 sous le n°202016118 reçu M028604. Lotfi Ben Sadok Elmhiri titulaire de CIN n° 02977397 commerçant Identifiant Unique n°0817538V demeurant 10 Rue les Oliviers Sahloul Hammam Sousse a vendu à Anouar Ben Mohamed Sghaier titulaire de CIN 08473961 demeurant à Khezama Ouest Sousse son fonds de commerce «alimentation générale Rue Sahloul 4011 Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront recevables dans les vingt jours de la publication du présent avis au JORT entre les mains Cabinet Maître Raouf El Guedri. Av 3 Août Trocadéro Sousse et publié au journal le Quotidien du 10/9/2020.

2020S00952FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

Makrem Souga

CIN : 08252583

En vertu d'un contrat enregistré le 5/3/2020 à la recette des finances Monastir sous n°20201242 et Quittance n°M016373 Madame Aziza Souga et Madame Wassila Souga ont cèdé leurs parts d'un fonds de commerce du local n°13 sis au Marché central de Monastir exploité pour la vente des œufs et des volailles à Makrem Souga publier au journal quotidien le 4/8/2020.

2020S00954FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

Makrem Souga

CIN : 08252583

En vertu d'un contrat enregistré le 5/3/2020 à la recette des finances Monastir sous n°20201243 et Quittance n°M016377 Madame Aziza Souga et Madame Wassila Souga ont cède leurs parts d'un fonds de commerce du local n°51 sis au Marché Central de Monastir exploité pour la vente d'épices à Makrem Souga publier au journal quotidien le 4/8/2020.

2020S00955FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10 septembre 2020 enregistré à la recette des finances El Ala le 10 septembre 2020 sous le n°20200314 reçu n°M007707, Mr Mokhtar Ben Ferjani Ben Hsan Ayedi, demeurant à Soualmia El Ala Kairouan, a vendu à Mr Iheb Ben Moncef Ben Fredj Diwani, demeurant à cité Essanaouber El Ala Kairouan, la totalité du fonds de commerce du local situé à cité commerciale El Ala Kairouan destiné pour la vente des fruits secs.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" en date du 12 septembre 2020.

2020S00956FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé daté du 4/9/2020 ; enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 4/9/2020 quittance n°M040455 enregistrement n°20201891, le fonds de commerce sis à avenue Léopold Sédar Senghor Sousse qui a pour objet le Café "Café el Bacha", titulaire de l'identifiant unique n°0671324A ; a été vendu par Mr Salaheddine Ghazaoui. C.I.N n°02843515, à Mr Bechir Khedher, C.I.N n°03388751.

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi au local du Maître Belaid Mohamed Ali, Avocat à la cour de cassation, 14 Avenue de République Sousse.

Un extrait du contrat sus-indiqué est publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du mercredi 9/9/2020.

2020S00961FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 11/9/2020, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 15/9/2020, sous n°20202021, quittance M041884, Mr Aymen Gazzeh, titulaire de la CIN n°09275907 et demeurant à Avenue Habib Chatti Sahloul 2 Sousse, a vendu et cédé à Mr Chokri Labiadh, titulaire de la CIN n°07746764 et à Mr Adnène Farjallah, titulaire de la CIN n°11886038, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Fast-food (Pizzeria - Crêperie - Sandwich) (I. Unique n°1596133D) sis à Rue Hassen Ben Saied Khézama Est Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Mr Chokri Labiadh à son adresse ou au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00969FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28/8/2020, enregistré à la R.F Route de Tunis le 3/9/2020 quittance n° M064386 enregistrement n°20202506, Madame Amira Bellaaj titulaire de CIN n°08175616 sise à la

route Gremda km 1.5 ceinture n°5 Sfax, a vendu à Madame Rihab Keskes titulaire de la CIN n°11043601 sise à la route Kaied M'hamed rue 4084 n°1 Sfax le Fonds de commerce sis à la route Tanouir ceinture n°5 Sfax et qui a comme activité le commerce et vente et distribution des articles d'Electroménagers immatriculé au R.N.S sous le numéro 0976470B.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'Insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Madame Amira Bellaaj titulaire de la CIN n°08175616 sis à la route Gremda km 1.5 ceinture Sfax où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens Essabeh n°22824 et le Temps n°15.132 du 11/9/2020, PS200426.

2020X01201FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/8/2020 enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès en date du 25/8/2020 sous n°20204514 reçu n°36414, M. Nadia Bt Abdellaziz Dghani titulaire de la CIN n°05849116 vend et cède à M. Radhia Bt Essassi El Eir titulaire de la CIN n°03389516 tout le fonds de commerce exploité au local sis à la rue Belkacem El Bazmi Bab Bhar Gabès destiné à la vente des produits différents.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du bureau de son avocat Maître Hamouda Lotfi sis au 20 rue Béchir Jaziri 6000 Gabès.

Un extrait de cette publication a été publié dans le journal "Le Quotidien" n°5971 en date du 2/9/2020.

2020X01212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/9/2020 rédigé par Maître Amina Ben Alaya dont l'étude sise à rue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka 2 Bloc D 6ème étage bureau n°1 ; 3000 Sfax, signé le 4/9/2020 et enregistré à la recette des finances route El Ayn Sfax le 8/9/2020 enregistrement n°20201432 Quittance n°MO36748, Mr Hakim Ben Lotfi Bellaaj inscrit au registre national des entreprises sous le n°1552257B titulaire de la CIN n°11073226 du 29/10/2013 demeurant à route Teniyour Km 3.5 ruelle Bouchaala Sfax a vendu à Mr Jawhar Ben Monsef Ben Jemaa titulaire de la CIN n°08803609 du 9/6/2012 demeurant à Rue Sidi Bou Ali n°11 Sakiet Eddaier Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de l'alimentation générale dont le local sis à Route El Ayn Km 4 Sfax. Toute opposition doit être signifiée entre les mains du rédacteur du contrat Maître Amina Ben Alaya dont l'étude sise à rue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka 2 Bloc D 6ème étage bureau n°1 ; 3000 Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk n°10601 en date du samedi le 12/9/2020 sous le n° IP0420/834.

2020X01218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signé le 4/9/2020 à la municipalité de Sfax enregistré à la recette des finances Sfax le 9/9/2020 ; sous le n°M065616 enregistrement n°20202606, la société «el bousten» a vendu à Mr Mahmoud Bouaziz. La totalité du fonds de commerce sis à la route Tunis km1 Sfax Immeuble Kriaa exploité au commerce et service avec tous ses éléments. Les oppositions seront reçues au lieu du fonds de commerce entre les mains de l'acheteur Mahmoud Bouaziz dans un délai de vingt 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabeh» le 15/9/2020 page 11.

2020X01221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte S.S.P daté du 28 août 2020 et enregistré à la recette des finances Denden le 1 septembre 2020 sous le n°20203050 quittance M048978, Mr Fathi El Jami demeurant à cité Ennakhla Al Awal - Ain Meriam - Bizerte, a vendu à Mr Badre Eddine El Amri demeurant au 28, rue Sidi Mansour - Bab El Falla - Tunis, la moitié du fonds de commerce destiné à l'activité de restauration rapide exploité au local sis au 38, avenue de l'Environnement, Manouba el Wosta Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions éventuelles devront être faites dans un délai ne dépassant pas vingt jours à compter de la date de la publication du présent avis, au domicile élu, au cabinet de Maître Mohamed Mosbah Avocat à la cour d'appel, sis au 38, rue Ghandi, escalier Gauche, 2ème étage, Tunis et dans lequel une copie de l'acte de vente de la moitié du fonds de commerce a été laissée en dépôt.

Ce même avis a été inséré au journal "Echourouk" du 9 septembre 2020.

2020401840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte daté du 28/8/2020 enregistré à la recette des finances Menzah 6 en date du 9/9/2020 sous le n° 20204302 quittance n°80714 Mohamed Sofiene Gaaloul a vendu à Saif Eddine Ben Taher Chaaba la totalité du fonds de commerce «magasin n°2 Enacer2 Ariana» à usage tout commerce pour un prix de Quarante huit mille dinars 48.000,000 DT payable par douze chèques à partir du 01/9/2020.

Les chèques sont chez le vendeur.

Les oppositions doivent être adressées chez maître Mounir Baccouche à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Jort. Cet avis a été publié au journal Essabeh le mardi 15/9/2020.

2020401845FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de don du 02/5/2012 effectué par les notaires Maître Hayet Ben Salem CIN 05402776 et Maître Sonia Debbich, CIN : 04781826, Monsieur Tarek Ben Ali Amous né le 17/9/1964 CIN : 00776080 du 11/01/2000, a cédé tout le magasin destiné aux ventes des pièces automobiles dont superficie 39 m² et sise à 47 Avenue Chedly Kallala - Tunis à gauche de l'entrée et à sa gauche l'immeuble n°49 et à sa droite magasin pour les Héritiers destiné aux ventes des pièces Automobiles à sa femme Kawther Bent Abdelhamid Maatgui Epouse Tarek Amous né le 4/5/1966 sous forme de don qui a accepté le dit don.

2020401850FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 18/8/2020 enregistré à la recette des finances Ariana le 25/8/2020 quittance n°073347 enregistrement n°20203009.

Mr. Montasser Ben Fradj Ben Ahmed titulaire de la CIN 09835255 délivrée le 7/11/2012 a vendu un fonds de commerce d'un magasin de vente d'Epices et salaisons, sis au 4 sidi Jebali 2080 Ariana à :

- Mr Aymen Ben Omar Ben Ahmed Sghair titulaire de la CIN 06485658 délivrée à Tunis le 31/10/2015

- Mr Billel Ben Zouhair Ben Sadok Jbali titulaire de la CIN 09810473 délivrée à Tunis le 11/5/2017

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 16/9/2020.

2020401851FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 19 août 2020 rédigé par Mr Mohamed Rached Fray, avocat ayant son cabinet au 9 rue du Caire Nabeul 8000. Enregistré à la recette des finances av Taieb M'hiri Nabeul le 2 septembre 2020 n° de quittance 58547M n° d'enregistrement 20302375, la société Sté DO THE SUARL son RNE est 1177111P son siège social est à la résidence Amani Cité AFH Nabeul sa gérante est Donia Jarboui titulaire de CIN n°05114831 loue à Mr Youssef Frej titulaire de la CIN n°05096020 la totalité du fonds de commerce exploité à la résidence WAFA RDC à la cité AFH Nabeul pour l'exploitation d'un restaurant et d'un salon de thé pour une période de 5 années commençant le 15 août 2020, l'annonce a été également publiée aux 2 quotidiens La presse et Essahafa du 15 septembre 2020.

2020R02069FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 24/11/2018, enregistré à la recette des finances à Nabeul, le 28/11/2018, sous le n°18303604, quittance n°M089948, Mr Walid Ben Moncef Ben Mohamed Gastli a loué à Mr Omar Ben Moncef Ben Mohamed Gastli CIN n°06475274, le fonds de commerce du restaurant «il Forno» exploité au local sis Rue Marbella 8000 Nabeul.

2020R02073FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2016, enregistré à la recette des finances de Monastir le 9/01/2017, quittance n°M001083, n° d'enregistrement 17300158, Mr Ahmed Bouzgarou, Tunisien née le 4/02/1960 à Monastir, CIN 04098535, domicilié à R6 n°395 Monastir, a loué la totalité du fonds de commerce qui lui appartient exploité au local commercial sis à la Rue 2 Mars 1934 Monastir RC : A1187251998, représenté par son activité vente des cadeaux et des trucs traditionnels, à Mr Ali Maki Rokbeni, domicilié à 207 cité Baghded Stah Jeber R9 Monastir.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Kais Belaid Avocat son adresse : Av de la république Immeuble BARRAKA 2 Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 5/8/2020.

2020S00945FCCC3

Contrat de location-gérance

Par acte sous seing privé en date du 10/8/2020 et 19/8/2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 02/9/2020 sous le n°20301440, quittance n°M064848, Monsieur Daoussar Ben Mouhamed Marzoug demeurant au numéro 01 rue tol elkram quartier Habib Gammarth Tunis, CIN n°05432910 délivrée à Tunis le 14/9/2009, loue à titre de location gérance, à Madame Afifa, Miladi épouse Odjat, demeurant à quartier Albessetine Zarzis, CIN n°05064329 délivrée à Tunis le 16/9/2016, un fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue elcharika prés de l'avenue 20 Mars Zarzis destiné à pratiquer l'activité de coiffure et de vente de cosmétiques sous enseigne "AFIFA" pour une durée d'un an commençant le 02/8/2020 et prenant fin le 31/7/2021.

Cette annonce a été publiée aux Journaux "Assabah" et "Le Temps" du 10/9/2020 sous le numéro PM200839.

2020X01210FCCC3

Location gérance

Selon contrat de location gérance enregistré à la recette des finances à la Marsa en date du 9/9/2020 sous le numéro 20304324 Samia Tebourski loue à la société GOLD ART le fonds

de commerce sis au n°16, Rue Salaheddine Bouchoucha, Sidi Bousaid, exploité en bureau d'étude pour une durée de trois ans qui commencent le 15/9/2020. Annonce publiée dans les journaux quotidiens Chourouk en date du 16/9/2020 et Le Quotidien en date du 16/9/2020.

2020401849FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des agents du foyer universitaire el Mourouj

Siège social : Foyer universitaire el Mourouj rue Jordanie el Mourouj 3 /2074

Sujet : Amicale.

Objet :

- Apporter les liens d'amitié, de coopération et de communication entre les employés du foyer universitaire el Mourouj

- Honorer les employés et le personnel retraité du foyer universitaire, qui sont membre de l'amicale

- Réalisation des Activités culturelles, et des divertissements au profit des agents

- Fournir une aide financière à l'occasion au profit des agents et employés membres de l'amicale

La structure administrative :

1- Kamel Taallah : Président de l'amicale

2- Abir Bahri : Secrétaire générale de l'amicale

3- Houda Ben Melek : Trésorière

4- Latifa Haj Mahmoud : Membre

5- Hejer Chwachnia : Membre.

2020T00850APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Un toit pour toi

Siège : Houmet Al Jwamaa - Djerba - Houmet Souk

Objet : Sensibilisation dans le domaine de la protection animale en général.

Objectifs :

1- Contribuer à l'éducation des jeunes dans le domaine du bien-être animal.

2- Contribuer au développement du travail associatif dans la région.

3- Contribuer à trouver un abri pour protéger les chiens et chats errants pour éviter d'être liquidés.

Membres :

Président : Mourad Adala

Trésorière : Fabienne Pauls.

2020T00870APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des cadres supérieurs des douanes

Adresse : Rue des Nations Unies Beni Khiar

Objectifs : Réaliser des études concernant la modernisation de la douane/ établir des liens entre les cadres supérieurs des douanes /préparer une conception du processus professionnel des cadres supérieurs des douanes / organiser des séminaires concernant la douane.

Président : Riadh Slama/ Secrétaire général : Sami Dhif / Trésorier Chakib Berriri.

2020R02065APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Charles Nicolle pour la promotion de la rénovation médicale

Siège : Hôpital Charles Nicole de Tunis, Rue 9 avril - BP 1006.

Objectifs :

1/ Œuvrer à soutenir la recherche et l'innovation médicale.

2/ Contribuer au développement de la recherche scientifique appliquée à la santé.

3/ Soutenir les efforts de l'Etat pour développer et élargir les connaissances et compétences scientifiques dans le domaine médical.

Membres du bureau exécutif :

Président : Dr Mohamed Houissa

Vice Présidente : Dr Soumaya Rammeh

Secrétaire Générale : Dr Mariem Ben Rekaya

Trésorier : Dr Radhouane Debbeche

Trésorier Adjoint : Dr Noureddine Litaiem.

2020R02072APSF1

Constitution d'une amicale

- Nom : Amicale des enseignants adhérents physique et sportifs

- Adresse : 10 Rue Lyban Moknin

- Objet : La participation à fournir les aides sociales culturelles et loisirs aux adhérents

- Souder les liens humanitaires des adhérants a fin de créer un climat d'amour et d'aide entre les différents participants.

- Le Comité :

- Le président : Mehdi Nebli

- Vice Président : Mohamed Haddad

- Secrétaire Général : Hamdi Nebli

- Trésorier : Meher Mhenni.

2020R02076APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sportive Tchoukabal Hammamet

Siège social : Avenue Tahar Sfar 8050 Hammamet

Objectif : Définition et diffusion du sport du Tchoukabal et création de branches pour d'autres sports.

Membres :

Présidente : Soukaina Rommene

Secrétaire général : Salim Jameledine

Trésorier : Anis Ben Hammouda.

2020R02079APSF1

Constitution d'un G.D.A

Dénomination : Groupement de développement agricole Alamal Sidi Ammar Lawija (Eau irriguée).

Zone d'intervention : Sidi Ammar Lawija

Siège social : Sidi Ammar Lawija

Décision de la création : Récépissé de déclaration du G.D.A délivré par Mr le délégué de Kasserine - Sud en date du 3/9/2020 Président du Conseil d'Administration.

P.C.A : Rhimi Mohamed Ali Ben Elhédi.

2020S00950APSF1

Constitution

Nom de l'association : Association Nationale du Tourisme, de Culture et d'Environnement.

Adresse : 127 rue Ibn Abi Dhiaf, Moknine - 5050 - Gouvernorat de Monastir.

Sujet : Une association à caractère culturel, touristique, et environnement.

Objectifs :

Contribuer à diffuser la culture du tourisme alternatif, durable et solidaire avec la consolidation des comportements civilisés et des valeurs de citoyenneté ainsi que diffuser les concepts d'économie solidaire et pousser les jeunes à l'innovation et à la créativité et à établir les valeurs de la culture de l'initiative tout en sensibilisant au tourisme les cercles de la société et l'importance de la préserver et comment définir notre culture et Nos valeurs et notre histoire et la préservation de l'environnement.

Président : Nabil Achour

Secrétaire Général : Brahim Mrassi

Trésorière : Sonia Alaya Youzbachi.

2020S00960APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club pétanque Suihel

Adresse : Café Eraoune cité Beni Fatiel Souihel Zarzis

Objectif : Sportif

Document de l'achèvement de la constitution d'une association sportive numéro 3415 en date de 11/9/2020.

Président : Abichou Nabil

Secrétaire général : Ajili Baaroun

Trésorier : Mzalouat Slah Eddine.

2020X01213APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Ennour de Développement Agricole

Objectif : Réaliser des travaux dans tous les domaines agricoles

Siège : Douali Gafsa

Reçu du dépôt : N°796 du 17/7/2020.

Comité :

Présidente : Saida Benhamed.

Trésorière : Saadia Bennaceur.

2020X01215APSF1

Constitution d'un G.D.A

Dénomination : Groupement de développement complexe de développement agricole : Sidi Dhaher.

Objet : Eau potable et ressources agricoles.

Zone d'intervention : Boudrière.

Siège social : Sidi Dhaher.

Décision de création : Récépissé de déclaration du G.D.A délivré par Mr le délégué de Foussana en date du 5/3/2020.

P.C.A : Dhahri Ali.

2020X01217APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association E-sports Sfax

Siège social : Route Gremda 0.5 Nasria Sfax

Objectif : Développer et former les jeunes de la région et promouvoir ce nouveau sport.

Autorisation de constitution d'une association n°2552 en date du 10/9/2020

Comité dirigeant :

Président : Walid Abdelawi.

Secrétaire général : Hassen Miladi

Trésorier : Ousema Hidouri.

2020X01219APSF1

Constitution d'un syndic

Suite à la décision de l'assemblée générale des copropriétaires du 29 février 2020, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 29 mai 20200 sous le n°20700884 ticket n°M026356, il a été décidé de créer le Syndicat des propriétaires de la résidence Safsaf 1, l'association serait composée de :

Yassine Lahmer : Président / Radhouan Jarraya : Trésorier / Ghazi Mardani : Membre / Ramzi Soussi : Membre.

2020401842APSF1

Constitution d'une association

Nom : Olympique Mnihla.

Adresse : Cité Bassatine Mnihla Ariana.

Président : Anis Aloui

Secrétaire général : Mohamed Chebbi

Trésorier : Hamza Boukhatem.

Objectifs :

1) Contribuer à l'entraînement sportif des jeunes de la région et à la promotion des sports d'équipe et Individuels;

2) Contribuer au développement du sport scolaire en partenariat avec les établissements d'enseignement;

3) Contribuer aux sports féminins et aux sports pour adultes en coordination avec les structures compétentes.

2020401848APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement de bureau syndical Résidence Hichem 1

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 20/10/2019 enregistré à la

recette des finances nouvelle Médina en date du 18/12/2019 enregistrement n°19804698 quittance n°m073640, le syndic des propriétaires résidence Hichem 1 est renouvelé comme suit :

- Mr Ahmed Chtourou : Président
- Mr Kamel Guesmi : Trésorier
- Mr Majid Affi : Secrétaire général
- Mr Ramzi Boubaker : Membre
- Mr Nizar Boubakri : Membre.

2020R02078APSF2

Renouvellement du syndicat des propriétaires

Suite au PV de l'assemblée générale du 26 juillet 2020 il a été renouvelé le syndicat des propriétaires de la résidence Neptune, Tantana Akouda, dont les membres du comité du syndic comme suit :

Président : Chamli Chiheb

Trésorier : Kalboussi Mohamed

Membres : Zouari Nizar et Ghezal Hatem.

2020S00932APSF2

Avis

Suite au PV du 12/8/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax, quittance n°M062792 et enregistrement n°20802403. Il a été voté un nouveau comité du syndic de l'immeuble «les Jardins de Taniour»

- Massmoudi Najd : Président
- Khlifi Massmoudi Samia : Trésorière
- Sallemi Hichem : Secrétaire Général.

2020X01211APSF2

Syndic des copropriétaires de la résidence "L'ACQUARIUS"

Boulevard de l'environnement les deux oueds 8050 Nabeul

En vertu de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la résidence en date du 9/8/2020 et dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Nabeul sous le numéro 20702287 du 25/8/2020 il a été décidé de renouveler la composition du bureau du syndic comme suit :

- Monsieur Jalel Ben Arfa : Président
- Monsieur Samir Bel Hajali : Trésorier
- Monsieur Mohamed Fendri : Membre
- Monsieur Mosbah Marzouki : Membre
- Monsieur Abdel Razek Razek Rekhis : Membre.

2020401801APSF2

Nomination d'un nouveau comité

Syndic des copropriétaires

Résidence Ibn Charaf

21, Rue Abdelaziz Mastouri 2037 - Ennasr 2

Par PV de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de la Résidence Ibn Charaf à Ennasr 2, le 21/3/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 20/5/2020 quittance n°M043716 Enregistrement n°20801919, un nouveau bureau du syndic a été élu pour une période d'une année renouvelable du 01/01/2020 au 31/12/2020 d'une part et d'autre part Dr Sami Daghfous a été nommé président du bureau du syndic et Mr Khaled Mnif élu comme trésorier.

2020401853APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Slah Ezzeddine

Avocat à la cour de cassation

45 Rue Ali Dargouth 1001 Tunis - Tunisie

MF : 723715A

Avocat poursuivant maître Slah Ezzeddine avocat à la cour de cassation sis au 45 rue Ali Darghouth Tunis

Partie poursuivante : Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI société anonyme inscrite au registre de commerce sous le num B19321997 représenté par son PDG dont le siège est 64 avenue de Habib Bourguiba Mégrine.

Partie saisie :

1- madame Mejda Bent Elbechir Ben Ahmed Aloulou Mahjoub titulaire de la cin n°05518052 demeurant à son domicile élu chez Maître Habib Krid avocat sis à la rue Abderrahmen Azem résidence el Wifak bureau 23 Montplaisir Tunis.

2- Monsieur Lasaad Ben Mohamed Jedidi titulaire de la cin n°181011999 demeurant à son domicile élu chez maître Habib Krid avocat sis à la rue Abderrahmen Azem résidence el wifak bureau 23 Montplaisir Tunis.

Immeuble saisie : L'ensemble de la propriété se compose d'un terrain d'une superficie totale de quatre cent cinquante mètres carrés avec un bâtiment contenant trois espaces, le premier s'ouvre sur une cour avec 2 toilettes et une piste menant à l'étage intermédiaire de cet espace qui a une piste menant au toit qui contient le local technique et le deuxième espace s'ouvre sur la même cour qui contient la machine de moulage en plastique pour la fabrication d'ensembles en plastique pour les bains, et le troisième espace est divisé en 2 salles préparées pour le refroidissement (frigo) actuellement utilisées comme entrepôt avec un hall qui s'ouvre sur le deuxième espace et l'une de ces pièces s'ouvre sur la même cour et cette propriété est située dans la zone nommée ouedi el hakimin La région de Jamal Al-Qibliyah est délimitée par la Qibla d'Abderrazak Ben Al-Soghair, à l'est par Fathi Al-Qarawi, et au nord une route et à l'ouest par Muhammad Al-Sharif

Mise à prix : quatre vingt trois milles sept cent dinars 83 700 .000 dt outre les frais de poursuites.

Date et lieu de la vente : le mercredi 14 octobre 2020 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Observations : la visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail pour plus de renseignement tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant à son cabinet ou au greffe de tribunal de première instance de Monastir. Les étrangers ne peuvent pas participer aux enchères.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2020T00848VEPA1

Vente par adjudication après report de la première séance

Maître Yahyaoui Mouldi

Avocat à la cour de la cassation

Avenue des Martyrs Siliana

Tél : 78 872 098

M.F : 403343L/A/P/000

A la demande des créanciers saisisseurs Kais Ben Sadek Zaier et Faisel Ben Ali Khadhraoui demeurants le 1er à Hbabsa le second à Rouhia ville tous les deux délégation de Rouhia gouvernorat de Siliana élisant comme domicile cabinet maître Mouldi Yahyaoui avocat à la cour de cassation sis à Avenue des martyrs Siliana en tant que maître poursuivant; et après la 1ère séance non conclue pour absence de sur-enchérisseur objet de la demande n°384 tenue le 3/9/2020 et après déduction de 40% du prix initial il sera procédé le 22/10/2020 devant la cour des adjudications judiciaires du tribunal de 1ère instance de Siliana à partir de 9h à la vente de la moitié indivise de l'immeuble sis à l'entrée de cité Essaada délégation Errouhia gouvernorat de Siliana revenant au débiteur saisi Mouldi Ben Hsouna Ben Ahmed Essadi où il réside composé de deux étages :

Le rez-de-chaussée est constitué de foyer d'habitation de 3 chambres, un salon, une cuisine, une toilette, un balcon de derrière et un escalier indépendant conduisant vers le 1er étage d'une superficie bâtie de valeur modeste de 134m².

Le 1er étage est constitué de foyer d'habitation avec une entrée indépendante de 3 chambres, un salon à l'entrée, un salon de séjour, une cuisine, une toilette, deux balcons et un escalier en cours de construction avec une entrée indépendante également d'une construction de valeur modeste.

L'immeuble est situé dans une zone destinée à l'habitation les murs en brik, le toit en dalle hourdis, boiserie naturelle au rez-de-chaussée en aluminium au 1er étage le sol en faïence mosaïque:

L'immeuble est tout prés des institutions publiques délimite au sud par une route principale, à l'est par le foyer de Moheddine Belgith Ballali, au nord zone non bâtie et à l'ouest une route principale également.

La mise à prix est décidée à cinquante deux milles deux cent soixante douze dinars (52.272,000 D) avec les dépenses et honoraires taxés.

Pour la visite de l'immeuble et en avoir plus d'information prière contacter les saisisseurs de bureau de l'avocat poursuivant.

2020R02064VEPA1

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation

(I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de : LA SOCIETE COMMERCIALE TUNISIENNE S.A sise à la zone portuaire Radés RC n°B133821996 inscrite auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis,

En qualité de créancière

Contre la partie saisie :

1) Mr Sami Ben Mabrouk Ghadghadi, Tunisien, titulaire de la CIN n°05018392 délivrée le 16/8/1995 Ouvrier à l'étranger, demeurant à l'Avenue Habib Thameur n°11 Hammam-Lif

En qualité de Débiteur

A la diligence de : Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sise au 24 Rue du Caire - Tunis MF : 1598377/G

Immeuble à vendre : La totalité de la propriété dénommée «ESSAADA» objet de TF n°73814 Tunis sise à la délégation de Gamarth, gouvernorat de Tunis, sise à la rue Hassan Hosni Abdelwahab, Parcelle : n°1 d'une superficie totale de 653 m², à usage d'habitation, composée de :

- Rez-de-jardin d'une superficie couverte de 311 m² à usage de dépôt

- Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements de S+ 3 chambres + SB + cuisine dont un est loué, d'un studio et d'un duplex

- Etage d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements dont un est loué,

Alimentée de chauffage central, eau, électricité et gaz, reliée aux eaux usées.

Mise à prix : le prix de l'immeuble a été évalué à (1.347.430,951DT)

Date et lieu de la vente : Mardi 27 octobre 2020 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Tunis.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sis au 24 Rue du Caire - Tunis

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2020R02070VEPA1

Vente aux enchères publiques suite un jugement de licitation

L'adjudication aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 21/10/2020 à 9 h du matin.

Le poursuivant :

Mr Kamel Ben Hassan Doss CIN n°04192343 délivrée le 17/7/2014 demeurant rue 9 Avril Ksar Hellal.

L'avocat poursuivant :

Maître Imed Atig Avocat prés la cour de cassation Immeuble chraka bureau n°5 Monastir CIN n°02949579 M.F n°000PA415734/M.

Partie poursuivie :

Mme Sondos Bent Fawzi Gafsia CIN n°06799141 délivrée le 12/8/2017 demeurant Rue el Maani Cité Sokra Ksar Hellal.

Le titre exécutoire :

Le jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°18367 du 27/12/2019 ordonnant la licitation de l'immeuble mis aux enchères.

L'immeuble mis en licitation :

Il s'agit d'une villa construite sur le terrain objet du TF n°74700 Monastir se composant d'un rez-de-chaussée comprenant 2 salons et un escalier vers le 1er étage ainsi qu'une salle à manger, et une cuisine et une salle d'eau, couvrant une superficie de 158 m², il y'a aussi un garage et des toilettes au coin sud EST d'une superficie de 34 m² le 1er étage se compose de 4 chambres et une salle de bain et une salle d'eau et 3 balcons sa superficie est 158 m² tout le terrain est d'une superficie de 412 m² et il est limité au Nord Est par la voie publique et Est ouest par Adel Mamay et au Sud Nord par Lassad Mamay.

Les charges : le Terrain est grevé d'une hypothèque au profit de, l'UIB pour un montant de 45000 dinars.

Mise à prix : la mise à prix sera faite avec un montant de 446700 dinars et chaque personne désirante de participer aux enchères doit consigner le tiers du montant ou le présenter certifié dans un chèque ou bien présenter une caution bancaire à hauteur du tiers du montant de la mise à prix pour les étrangers obligation de présenter une autorisation du gouverneur.

Visite et autres conditions : La visite peut se faire sans restrictions spéciales et pour plus amples informations contacter Maître Atig Imed l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir.

2020S00953VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son représentant légal, demeurant rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée aux RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancière saisissante.

Partie saisie :

Monsieur Taoufik Ben Ali Mtira, gérant, Titulaire de la CIN n°02978566 demeurant au 13 la cité nouvelle (hay jedid) Kalaa Kebira.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété dite "DAR TAOUFIK" objet du titre foncier n°83210 Sousse sis à ouled Ahmed Hay Jedid Kalaa Kebira composé de la parcelle 08 d'une superficie totale de 546 m² sur lequel est édifié une villa moderne composée d'un rez-de-chaussée, un rez-de-jardin et premier étage de deux niveaux.

Rez-de-chaussée : 69 m² composé d'un garage, cuisine et un escalier.

Rez-de-jardin : 115 m² composé d'un salon, salle de bain, chambres et escalier.

Premier étage : au premier niveau de 66 m² composé de 2 chambres à coucher, balcon

Premier étage : au deuxième niveau de 80 m² couvert composé de 2 chambres à coucher, salle de bain, balcon.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse 2 le 13/10/2020 à 9h.

Mise à prix :

Cent quatre vingt seize mille quatre cent quatre vingt huit dinars (196.488,000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2020S00957VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, Société anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi , Inscrite au R.C sous le n°B19321997.

Partie saisie : Hichem Ibn Elhadj, titulaire de la CIN 06072290, commerçant, demeurant à Sfax à la route Menzel Chaker km3 et actuellement à route Menzel Chaker km6 impasse Tayari Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite:

La totalité d'un terrain sis à Sfax à la région de Sidi Abid km 5, objet du titre foncier n°75424 Sfax nommé «l'aigle de la victoire». Le terrain qui est nu et rectangulaire, est d'une superficie totale de 1747 m². Il se situe dans une zone qui a connu une expansion démographique durant ces dernières années, à environ 100 mètres de la route goudronnée de Sidi Abid du coté sud.

Le terrain est limité du sud par des constructions voisines, de l'Est par une «tabia» de figue de barbarie, de l'ouest par une rue dérivant de la route de Sidi Abid d'une largeur de 10.50 m d'où son entrée est du nord par un terrain nu d'autrui sans qu'y est une séparation matérielle entre les deux propriétés.

La mise à prix : 140.000.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 21/10/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01203VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

aprés réduction du prix de 40%

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général; inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16700 1997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mme Islem Bent Mohamed Laadhar (Débitrice), titulaire de la CIN 01339195 délivrée le 7/8/2012 y demeurant Route de Kaid Mhamed Km 1 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Maimoun Maala Huissier notaire sous le n°28231 le 8/2/2020 sur toute la totalité de la propriété non enregistrée représentante une parcelle de terrain presque rectangulaire sise Rue Taoufik El Hakim entre la ceinture n°5 qui relie les deux routes Gremda et Taniour Sfax de superficie est de 1286.00 m².

Au centre de ce local est édifié un local pour habitation représentant une villa moderne de superficie couverte est de 280 m² environ qui se compose de : hall, salon, 3 chambres à coucher, salle de bain, wc, cuisine et débarras,

Au coin Nord-Est de la parcelle de terrain se trouve des sortes de superficie couverte est de 49 m² environ qui se compose d'un garage pour la voiture qui suit une chambre pour le gardien qui suit un débarras.

Au coin Sud-Est se trouve une petite cuisine, douche et une toilette.

Les limites de cette propriété : de l'ouest Rue Taoufik Elhakim qui mène entrée de la villa, de l'Est Ahmed Kaoubaa, du Sud Fendri et Hchicha et du Nord Sofiène Dammak.

Mise à prix : Tout le saisi est fixé à cinq cent cinquante cinq Milles Dinars (555.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40% auxquels s'ajoutent les frais fixés qui seront fixés par le tribunal à 2.511.667 dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 12 octobre 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Abou Kacem Echebbi Sfax.

Visite de l'immeuble :

La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 185.000.000 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2020X01205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Sondes Ben Salha

Avocate auprès de la cour de cassation

12 Rue Ejileni Elhbib Gabès

Tel : 75.274.115

MF : 969801/H A P

1- Le créancier poursuivant : L'expert Monsieur Abdelmajid Abdelmlak représentant légal de la masse des créanciers de «Ali Gorbel».

Domicilié au bureau de son avocate Maître Ben Salha Sondes 12 rue Eljilani Elhbib Gabès.

2- La partie saisie : les héritiers de «Ali Gorbel» sa femme Wassila Chelli

et leurs enfants : Monia, Najwa, Boulbeba CIN 3200502, Abdelkader CIN 3224379 et Hamdi CIN 3224369 demeurant tous à rue la maison blanche n°14 Gabès.

Avocate poursuivante : Maître Sondes Ben Salha Avocate auprès de la cour de cassation domiciliée, 12 Rue Ejileni Elhbib Gabès.

3- Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°325 Gabès dénommé «wassila 1 6» Déposé auprès de la direction régionale de la propriété foncière de Gabès sous les références, volume 1 n°1/191, 6/191, 5/191, 4/191, 3/191, 2/191 revenant aux héritiers de «Ali Gorbel» susnommé soit un terrain agricole clôturé anciennement exploité, domestiqué et composé de plusieurs bâtiments et entrepôts. Il contient également un atelier et à coté se trouve un bâtiment destiné au stockage du fourrage. Il comprend aussi un siège administratif et deux étables pour l'élevage sise à Gannouche Gabès à l'est de la route nationale n°1.

4- Mise à prix :

Un milliard cent vingt et un mille deux cent soixante dix dinars (1.121.270.000 d) selon le rapport d'expertise original et complémentaire daté du 13/02/2018 effectué par l'expert Mr Ezeddin Abdelkader, sans les frais de poursuite et les honoraires d'avocat qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : Le lundi dix neuf octobre deux mille vingt (19/10/2020) à 9 H devant la chambre des ventes Immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Gabès.

6- Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut-être visité : Tout intéressé peut visiter la propriété tous les jours pendant les horaires administratifs.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les non-résidents et étrangers ils doivent se munir des autorisations exigées. Toute participation doit se faire nécessairement par le biais d'un avocat.

2020X01206VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à la réduction du prix de 40%

Maître Sondes Ben Salha

Avocate auprès de la cour de cassation

12 Rue Ejileni ELhbib Gabès

Tel : 75.274.115

MF : 969801/ H A P

La partie poursuivante : Monsieur Agoubi Hazem représentant légal de la masse des créanciers de la société touristique Koussaila.

Domicilié au bureau de son avocate Maître Ben Salha Sondes 12 rue Eljilani Elhbib Gabès.

La partie saisie : Monsieur Ramzi Telmoudi syndic de la société touristique Koussaila CIN n°03356092 demeurant à rue de Barcelone immeuble de la banque d'habitat 3ème étage Gabès.

Avocate poursuivante : Maître Sondes Ben Salha Avocate auprès de la cour de cassation domicilié, 12 Rue Ejileni ELhbib Gabès.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°12348 Gabès dénommé «KOUSSAILA» déposé auprès de la direction régionale de la propriété foncière de Gabès sous les références, volume 19 n°247 revenant à la société touristique Koussaila soit un hôtel avec parking et un bureau de guide touristique sise à Matmata El Kdima à bord de la rue de gouvernorat de Gabès.

Mise à prix : Huit cent dix sept mille huit cent dix neuf dinars 622 millimes (817.819.622 d) après la réduction du prix de 40% auquel s'ajoutent les frais de poursuite et les honoraires d'avocat fixée par le tribunal dans la 1ère audience à deux mille quatre cent trente huit dinars 317 millimes (2.438.317 d) et les frais des poursuites complémentaires qui seront fixée le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le lundi le dix neuf octobre deux mille vingt (19/10/2020) à 9 H devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Gabès.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : Tout intéressé peut visiter la propriété tous les jours pendant les horaires administratifs.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les non résidents et étrangers ils doivent se munir des autorisations exigées. Toute participation doit se faire nécessairement par le biais d'un avocat.

2020X01207VEPA1

Vente immobilière après réduction du prix de 40 %

Etude Maître Amir Hammami

Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26, 3 Avenue Patrice Lumumba Sfax

Tel : 74 211 418

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi le vingt et un octobre deux milles vingt (21/10/2020) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax2, sise à l'avenue Ahmed Aloulou Sfax Jadida, Sfax.

Créancier saisissant : La Société Commerciale des Matériaux de Construction et d'Equipements Modernes "Socoma", société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°J0093963. Son domicile élu au bureau de son Avocat Maître Amir Hammami, Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26, 3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

Débiteur saisi : Monther Ben Hmida, commerçant, non identifié au registre national des entreprises, titulaire de la carte d'Identité nationale n°01290297, sis à la route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Amir Hammami, immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26, 3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

L'Immeuble saisi : Il s'agit d'un étage de villa qui s'ouvre du coté ouest, sis à route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax, à environ 200 mètres de la route goudronnée, sa superficie totale est de 185 mètres carrés. Son accès par des escaliers du coté ouest-nord. Il se compose d'une véranda du coté ouest, un couloir, 4 chambres, cuisine et salle de bain suivie d'une bande de terrain sur laquelle est édifié un entrepôt d'environ 21,5 mètres carrés dont l'ouverture et du coté nord l'entrée de l'immeuble est de l'ouest.

L'immeuble est délimité du coté nord par Hajj Sadak Ben Humaida et du coté est par le père du saisi Rajab Bin Humaida et à l'ouest par Amer Ben Hamida et au sud une entrée commune.

Les charges sur le bien saisi : une hypothèque au nom du créancier saisissant, en garantie de la totalité de la créance en principal/Intérêts et frais selon un contrat d'hypothèque daté le 6/4/2010 et enregistré lé 8/10/2010.

Mise à prix : La mise à prix après réduction de 40% : Cent dix-sept milles dinars (117. 000.000 Dinars).

La visite de l'immeuble saisi : peut avoir lieu pendant les horaires du bureau.

2020X01220VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Cabinet Maître Fathi Mejdoub

Avocat à la cour de cassation

8, rue de Koweït, Lafayette, Tunis

Tel/Fax : 71830628

Poursuivant : Yassine Ben Mohamed Jarraya élisant son domicile en l'étude de son avocat Maître Fathi Mejdoub Avocat à la cour de cassation 8, rue de Koweït, Lafayette, Tunis

Avocat poursuivant : Maître Fathi Mejdoub au 8 rue de Koweït, Lafayette, Tunis.

Parties adverses : Fatma Zohra Lobben, Maliha Flize Bent Tarek Erayes, Hammadi Ben Tarek Erayes, Fatma Amel Bent Tarek Erayes, Jamel Eddine Ben Tarek Erayes (leurs domiciles sont inconnus) demeurant au siège de la délégation Ezzahra Ben Arous.

Immeuble objet de la vente : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier 29697 Ben Arous situé à Ezzahra Ben Arous sis à l'angle d'une rue et un passage c'est une terre nue d'une superficie de 760 m² ses limites Nord-Est : TF 3081, Nord- ouest : rue Arbi Zarrouk, Sud- Est la parcelle n°22, Sud- ouest : un Passage.

Mise à prix : Trois cent douze mille trois cent soixante dinars (312.360.000) après Rabaissement de 40% de la mise à prix initiale majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous le jeudi 22 octobre 2020 à partir de 9h du matin.

Visite des lieux : Tous les jours de la semaine suivant l'horaire administratif.

Pour plus ample information s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et prendre connaissance de cahier des charges. L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation de monsieur le gouverneur compètent.

2020401839VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Pour la troisième fois après une réduction de 30%

Etude Maître Fethi Hajji

Huissier, 22 rue de d'Irak Lafayette Tunis

Tél : 71.846.251

MF : 1377214J/A/P/000

L'huissier Fethi Hajji annonce qu'en date du 13/10/2020 et à partir de 10 h du matin, il serait procédé à la vente d'un fonds de commerce qui consiste en un café moderne exploité sous le nom commercial "le Régal" comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, et ce en vertu de la disposition d'appel n° 16005/18648 prononcé le 19/10/2018 par le tribunal de la cour d'appel de Tunis au profit du créancier poursuivant la Tunisian Saudi Bank (Anciennement stusid Bank) inscrite au registre de commerce sous le n°B16641997, et à l'encontre du débiteur poursuivi Ramzi Nwiwi titulaire de la carte d'identité nationale n° : 05988256 personne physique inscrite au registre de commerce sous le n°A01158262012 la dite vente serait effectuée au siège du dit fonds de commerce sis au 43 avenue de la liberté Tunis.

La mise à prix est fixée pour la somme de 496.762,560 dinars et l'adjudication serait faite au profit de l'adjudicataire le plus offrant et qui comprend outre le prix de la vente le montant des frais divers payables immédiatement et nul ne peut participer à la mise en vente s'il n'a pas consigné le 1/10 par chèque certifié qui sera consigné auprès de l'huissier chargé de la dite vente.

Tout participant aux enchères peut consulter le cahier des charges déposé au bureau de l'huissier pendant les horaires administratifs.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et le Quotidien à la date du 15/9/2020.

2020401843VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Maître Mohamed Lahmaier, met en vente sur saisie immobilière et ce à la demande de La Banque de Tunisie (S.A) par devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir (Mercredi 7 octobre 2020) à partir de 9 Heures du matin la totalité de l'immeuble propriété de la partie saisie Monsieur Abdelkarim Mansour (C.I.N n°04157874) objet du T.F. n°34435 Monastir dénommé «EL AMIR» d'une superficie de (420 m²) sis rue Taha Hssine El Ouerdanine gouvernorat de Monastir sur lequel est édifié une construction répartie en un R.D.C, d'une superficie couverte de (326 m²) et d'un étage d'une superficie couverte de (334 m²).

La mise à prix de l'immeuble sus indiqué est (191.820,000 D.T) outre les frais de poursuite.

2020401852VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour de cassation

Poursuivant : La société Tuniso-Katarie de Recouvrement, en la personne de son représentant légal I.U n°831446B son domicile élu au bureau de son avocat Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana B 312.

Partie saisie : Mr Najib Ben Bechir Ben Elhadj Mohamed Chaker CIN n°01008645 son domicile au 16 rue Taher Ben Achour Sakiet Ezziet Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312. Tél : 71 723 999 M.F : 0760056W.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble non immatriculé consistant à un terrain quasi rectangulaire clôturé d'une superficie de 604 m² sur lequel a été construite une villa moderne d'une superficie couverte de 318 m². La villa est composée de deux étages et un garage. Elle est située à Route de Gremda Klm 4 Av. Elghazali Rue Abou Abdallah Mohamed Hargafi à 50 m de route Bouzayane Sfax.

Le RDJ de 166 m² se compose d'une porte d'entrée, une vaste salle de réception, une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine à deux portes dont l'une communique avec le garage.

Le 1er étage de 152 m² se compose d'une salle de réception, un petit bureau et deux suites. La première pour les parents se compose d'une grande chambre à coucher avec balcon, une salle de bain et un dressing. La seconde pour les enfants se compose de deux chambres à coucher, un couloir, une salle de bain et un dressing.

Le garage de 35 m² contient une cuisine équipée et un grand placard.

Mise à prix : 291.000,000 DT après réduction de 40% majoré de 2.753,514 DT à titre de frais de procédure.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Date et lieu de vente : le mercredi 21/10/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Sfax 2.

Pour plus d'informations : Le cahier de charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où il est déposé un exemplaire.

2020401872VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu de l'ordonnance judiciaire n°35217 datée du 13 juillet 2020 du tribunal de première instance de Gafsa Mme Takwa Jaidi Laater, sise Rue Elbanafsej immeuble Khlil 1er étage Gafsa, est nommée liquidateur du patrimoine du feu Ali Ben Mohamed Ben Hamadi Ben Jeridi et son fils Najib Jeridi, a été nommé Mr Trabelsi Anis juge commissaire pour contrôler les travaux de liquidation. Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis.

Tel 92.046.146

2020X01202VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18/10/2020

Société NAMA pour le commerce et le service "SNCS"

S.A au capital de 310.000 DT

M.F : 1367683/F/N/M/000

Av. République immeuble les orangers 8000 Nabeul

Le conseil d'administration de la Société NAMA pour le commerce et le service «SNCS ».S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège commercial de l'entreprise le dimanche 18 octobre 2020 à 9h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2015 et 2016 et la ratification de la validité de la convocation des actionnaires à l'assemblée.

2. Lecture et approbation. Le cas échéant. Du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2015 et 2016.

3. Lecture des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatifs de l'exercice 2015 et 2016.

4. Approbation, le cas échéant, des états financiers de l'exercice 2015 et 2016.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 et 2016.

6. Approbation, le cas échéant, des conventions entrantes dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2015 et 2016.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

9. Présentation des activités de la société durant les exercices 2017, 2018 et 2019.

10. Election ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour une nouvelle période.

11. Sujets divers.

N.B : Tous les documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société à partir du 01/9/2020.

2020T00852SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE COMPAGNIE GENERALE DE PARTICIPATIONS

(En Liquidation)

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 D

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Matricule Fiscal : 539187 R/N/M/000

Registre de commerce : N°B1177522009

Messieurs les actionnaires de la Société Compagnie Générale de Participations (Société en liquidation) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 9 octobre 2020 à 10 Heures au siège de la société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du liquidateur.

2. Renouvellement du mandat du liquidateur

3. Questions diverses.

2020T00853SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Porcelaine

SA au capital de 18.360.000 dinars

Siège social : BP 17 / 1135 Naâssen

Identifiant Unique : 018909E

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE PORCELAINE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sis à Nâassen Tunisie, le jeudi 15 octobre 2020 à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Questions diverses.

2020R02074SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société MEDITERRANEENNE DE PRESTATIONS MEDICALES

Société anonyme

Au capital de 12.760.000 dinars

Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina Sousse

Identifiant unique : 1235624M

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEENNE DE PRESTATIONS MEDICALES sont Invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 14 octobre 2020 à 15 heures à l'hôtel «Sousse palace» à Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019

2- Examen et approbation du rapport de conseil d'administration.

3- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales pour les exercices 2019 et 2020.

7- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

2020S00958SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société MEDITERRANEENNE DE PRESTATIONS MEDICALES

Société anonyme

Au capital de 12.760.000 dinars

Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina Sousse

Identifiant unique : 1235624M

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEENNE DE PRESTATIONS MEDICALES sont Invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 14 octobre 2020 à 15 heures à l'hôtel "Sousse palace" à Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital.

2- Approbation de l'augmentation du capital.

3- Modification des statuts de la société.

4- Mise à jour des statuts de la société.

5- Questions diverses.

2020S00959SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 dinars

M.F: 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la Société ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 11 octobre 2020 à 10h du matin à l'HOTEL SYPHAX Route Soukra Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

3. Lecture du l'apport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

4. Approbation du l'apport de gestion de l'exercice 2019.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2019.

9. Election d'un nouveau conseil pour une période de 3 ans 2020, 2021, 2022.

10. Nomination d'un commissaire aux comptes pour une période de 3 ans 2020, 2021, 2022.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020X01204SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société North American Private University Business

SA au capital de : 2 000 000 Dinars

Siège social : Route Mharza km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 1293035/VAM000

Aff. CNSS : 531575 - 15

Les actionnaires de la société North American Private University Business SA, sont convoqués le samedi 17 octobre 2020, au siège social de la société en vue de participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2019 qui aura lieu à onze heures du matin en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la délibération sur les états financiers 2019 après les délais légaux ;

2) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019;

4) Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019 ;

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 (nouveau) et 475 du code des sociétés commerciales;

8) Information de l'occupation de postes de direction dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9) Quitus aux membres du conseil et au Président Directeur Général;

10) Attribution des jetons de présence;

11) Questions diverses;

12) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires dans les délais réglementaires, au siège social, tous les documents prévus par la loi afférents à la tenue de l'assemblée.

2020X01214SANB3

Convocation

Laboratoires GALPHARMA

Société anonyme

Au capital de 23 694 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10,5 - 3054, Sfax

Matricule fiscal : 420887N/A/M/000

Identifiant Unique : 0420887N

Le Conseil d'Administration des «Laboratoires GALPHARMA» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 20 octobre 2020 à 11 h au siège de la société «Laboratoires GALPHARMA» sis Route de Mahdia km 10,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration ;

2. Mise à jour des statuts pour tenir compte des différents amendements de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des investissements ;

3. Réduction de la valeur nominale de l'action ;

4. Approbation de l'introduction en bourse de la Société à la côte du marché principal de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et de l'ensemble de ses conditions ;

5. Augmentation de capital social de la société réservée au public ;

6. Modification corrélative de l'article 6 des statuts et mise à jour des statuts de la société «Laboratoires Galpharma» pour être en harmonie avec les dispositions régissant les

sociétés faisant appel public à l'épargne ; et

7. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2020X01222SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «Polyclinique ELBALSAM»

Société Anonyme

M.F : 1258159GAM000

Les actionnaires de la société Polyclinique ELBALSAM sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 02 octobre 2020 à partir de 14h au siège de la société sis au 5ème étage, immeuble Slim Center, avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'augmentation du capital de la société

- Questions diverses.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

La convocation à l'assemblée générale extraordinaire a été publiée au R N E le 11 septembre 2020

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020401844SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALLIANCE ASSET MANAGEMENT

Société de gestion

RC : B241872007 Tunis

Matricule fiscal : 996155 D/A/M/000

Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires d'ALLIANCE ASSET MANAGEMENT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 8 octobre 2020, à 14h heures 30 minutes au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de convocation et tenue de l'assemblée ;

2. Approbation de la nomination d'un nouveau membre de Conseil;

3. Quitus aux administrateurs :

4. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019 ;

5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ;

6. Approbation des états financiers au 31/12/2019 et affectation du résultat;

7. Approbation des conventions règlementées.

2020401846SANB3

Convocation

SOCIETE CENTRALE D'EQUIPEMENTS & DE SERVICES «CES».SA

Au capital de 318 000 DT

3, Rue Dag Hammarskjöld - Tunis

MF : 447077 B/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le jeudi 15/10/2020 à 15H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes;

- Affectation des résultats ;

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux de la dite assemblée.

2020401854SANB3

Convocation

BSB SERVICES & PARTS - SA

Siège social : 11, Bue Kamel Atatürk - Tunis

Mat. Fisc. : 1211087 F/P/M/000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le jeudi 15/10/2020 à 17H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2019;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes;

- Affectation des résultats ;

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2020401855SANB3

Convocation

BSB IMMOBILIERE

SA au capital de 1 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

578893 E/P/M/000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le

jeudi 15/10/2020 à 16H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2019;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'exercice 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux de la dite assemblée.

2020401856SANB3

Convocation

BSB EQUIPEMENTS.SA

Au capital de 7 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk Tunis

Mat. Fisc. : 1211090 A/A/M 000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le jeudi 15/10/2020 à 15H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux de la dite-assemblée.

2020401857SANB3

Convocation

BSB - S.A

Siège social : 11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

MF : 33319B/A/M/000

les actionnaires de la société BSB SA sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2020 à 17H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2020401858SANB3

Convocation

SECURITY INTEGRATED SYSTEMS «SIS».SA

Au capital de 100 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

MF : 1510439 A/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGOE qui se tiendra le jeudi 15/10/2020 à 16H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement de mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes;

- Affectation des résultats ;

- Continuité de l'exploitation de la société.

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux de la dite-assemblée.

2020401859SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société La Tunisienne du lait et dérivés «TLD»

S.A. au capital social de 10 100 000 DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - La Mornaguia, 1001, Mannouba

Mat. Fis. : N°928425C/A/M/000

Les actionnaires de la société TLD sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire au siège de la société SAM sis à Tunis, au 48 Avenue Khéreddine Pacha , le mardi 6/10/2020 à 11h30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des procédures et des formalités de convocation de l'AGE

- Etude de la situation légale et économique de la société et les prises des décisions adéquates.

- L'annulation de l'opération d'augmentation du capital décidée le 10/12/2013 pour dépassement des délais légaux de libération des actions souscrites pour porter le capital à la somme de 8100 000 Dinars.

- Décider l'augmentation du capital de la société de la valeur de 2000 000 dr pour le porter à 10 100 000 Drs et l'abandon du Droit préférentiel de souscription au profit de la société El Hakl pour la somme de 1 000 000 Drs.

- La délégation de pouvoir pour l'établissement des formalités légales.

2020401861SANB3

Société La Tunisienne du lait et dérivés «TLD»

S.A. au capital social de 10 100 000 DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - La Mornaguia, 1001, Mannouba

Mat. Fis. : N°928425C/A/M/000

Les actionnaires de la société TLD sont convoqués à une assemblée générale ordinaire au siège de la société SAM sis à Tunis, au 48 Avenue Khéreddine Pacha, le mardi 6/10/2020 à 10h30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des procédures et des formalités de convocation de l'AGO

- Lecture et approbation du rapport d'activité au titre des exercices 2018 et 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des exercices 2018 et 2019.

- Examen et approbation des états financiers de la société

- Quitus aux administrateurs pour les actes de gestion relatifs aux exercices 2018 et 2019.

- Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019.

- Nomination des administrateurs pour les exercices 2020/2021/2021.

- La nomination d'un commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020/2021/2021.

- La Délégation de pouvoir pour l'établissement des formalités légales.

2020401862SANB3

Autres sociétés

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2020

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE ARAGO

Société civile

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : 10, Rue Arago - Tunis

En application de l'article 20 des statuts de la société, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2020 et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La constatation du décès du gérant de la société;

- La désignation du nouveau gérant et la fixation de ses pouvoirs;

- La constatation du décès de l'un des associés et détermination de ses ayants droits;

- La modification des articles 8 et 17 des statuts;

- L'adoption de la mise à jour des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités légales.

2020R02071SODB3

Assemblée générale ordinaire 2019

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Izdihar" Hzag - Djebéniana - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar " à Hzag de la délégation Djebéniana - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui sera tenue mardi le 13 octobre 2020 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hzag au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2019.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Assainissement de la liste des adhérents et admission de nouveaux adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021, 2022.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

- Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" Hzag 3026 Djebéniana.

2020X01200SODB3

DIVERS

Avis au public

Prolongation des délais de réception des offres

SOCIETE ELBENE INDUSTRIE SA

Capital : 40.000.000 DT

ID : 0010478

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu d'une décision rendue par la chambre de redressement judiciaire au Tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 20/7/2020 dans le cadre de l'affaire n°117/17, il a été décidé la prolongation des délais de réception des offres relatives à la cession de ladite société à l'audience du 20/9/2020.

2020S00942DIVD2

Avis de perte

Mr Hemdi Chouchen, de Nationalité Tunisienne, titulaire de C.I.N n°06865634, annonce la perte du titre n° 15-50356 concernant le titre foncier n°82757, Monastir suivant l'attestation de perte n°562 délivrée par le poste de police Monastir.

2020S00944DIVD2

Avis de perte

Mr Mezri Chouchen, de Nationalité Tunisienne, titulaire de C.I.N n°06888323.

Annonce la perte du titre n°15-50356 concernant le titre foncier n°82757, Monastir suivant l'attestation de la perte n°562 délivrée par le poste de police Monastir.

2020S00946DIVD2

Avis

Monsieur Fawzi Ben Ahmed Bellaj a perdu son acte de partage rédigé le 5 novembre 2000 enregistré le 02 décembre 2000 numéro M092422 par les notaires Zouhir Kallel et Abdelaziz Abid concernant : 1- un garage d'une superficie 21.5 m². 2- espace de terre d'une superficie 30 m², 3- un 2ème complexe contient un séjour et un balcon et un étage qui le suit et un autre étage situé à Sfax route Tunis km 3 et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra, s'adresser au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la route Gremda km 6.5 immeuble koubaa et ce dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis.

2020X01208DIVD2

Avis

Mr Gergir Mohamed annonce que son titre de propriété de la parcelle de terrain ayant comme surface 2295m2 située route Mahras Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01209DIVD2

Rectificatifs

Rectif

SOCIETE ALVA TUNISIA SA

MF : 981 044 V/A/M/000

Affiliation CNSS : N°341443-3

Siège social : Zone Industrielle Charguia Aéroport 2080 Ariana

Suite à l'avis n°2006G004305SANB1 en date du 1er/12/2006, paru au JORT n°100 les références de l'enregistrement des statuts sont Vol 33 Série D case 199 au lieu de case 198.

2020401863RECZ9

Rectif

SOCIETE ALVA TUNISIA SA

MF : 981044 V/A/M/000

Affiliation CNSS : N°341443 - 3

Siège social : Zone Industrielle Charguia AEROPORT 2080 ARIANA

Suite à l'avis n°2016T002340SANB2 en date du 02/8/2016, paru au JORT n°92 les références de l'enregistrement du PV de l'assemblée générale extraordinaire sont 16503125 au lieu de 16507125.

2020401864RECZ9

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus